

Les amendes contre les Roms se sont multipliées

Lausanne • Sanctionnés pour camping sur la voie publique, plusieurs Roms font opposition.

ARNAUD CREVOISIER

«Nous ne sommes ni des criminels, ni des voleurs. Nous voulons que la police nous respecte!» Pour les Roms présents à Lausanne, les nuits n'ont pas été de tout repos durant l'été. Au motif qu'ils dormaient dans leur véhicule, les interpellations suivies d'amendes pour camping sur la voie publique se sont multipliées: on compte plus d'une centaine de contraventions entre juin et août.

Des sanctions qu'ils ont décidé de contester, soutenus par l'association Opere Rom. Onze d'entre eux recouraient hier devant la commission de police, pour une série d'amendes allant de 120 à 190 francs. Car dormir dans une voiture ou dans un parc n'est pas interdit sur le territoire lausannois, rappelle leur avocat, M^e Jean-Michel Dolivo. Ce dernier s'insurge aussi contre le fait que les amendes leur sont notifiées sans traduction.

«**Cette politique** répressive s'inscrit dans une longue histoire de persécution et de discrimination des gens du voyage», considère-t-il. «Ils vivent dans une telle insécurité qu'ils me

demandent souvent: «Quand va-t-on être déporté?», raconte de son côté Véra Tchérémissinoff, coordinatrice d'Opere Rom.

Présent dans les couloirs de la commission, le sergent Gilbert Glassey estime que ce qui est en cause, «ce n'est pas le fait d'aller dormir un soir au bord du lac, mais de s'installer au même endroit pendant une semaine». Ce qui est dénoncé comme installation de camping sur la rue, c'est aussi l'utilisation de bonbonnes à gaz et autres équipements de cuisine, explique le «Monsieur Roms» de la police municipale. Le verdict de la commission de police est attendu d'ici une dizaine de jours.

Vu le manque de places dans les structures d'hébergement d'urgence, les Roms demandent la mise à disposition d'un emplacement, en échange de quoi ils seraient prêts à s'acquitter de quelques francs de «loyer» par personne et par nuit. Une revendication que soutient Opere Rom. «Il ne s'agit pas de créer un ghetto, mais de permettre aux Roms de vivre avec l'assurance d'avoir un endroit pour passer la nuit», précise Véra Tchérémissinoff. |